



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : communistes-hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

19/10/2023

S'engager dans la lutte contre la politique de Macron est le seul chemin.

Elisabeth Borne, six ministres, sept organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, Solidaires et Unsa) étaient présentes à la « *conférence sociale* » sur les salaires du gouvernement ce lundi, ainsi que six patronales (Medef, U2P, CPME, FNSEA, Fesac et Udes).

Les directions syndicales ont cautionné la mascarade du gouvernement et des organisations patronales. La discussion a débuté par le refus de Bruno Le Maire d'augmenter les salaires, dès son discours d'ouverture de la conférence il a décrit « *trois impasses* » : « *l'indexation des salaires sur l'inflation* », « *le coup de pouce au Smic* » et « *l'augmentation générale des salaires décidée par l'État* ». À quoi bon venir pour une journée « *si on ne parle pas salaire* ».

Rien pour les travailleurs n'a été décidé dans cette conférence.

Elisabeth Borne annonçant seulement une série de consultations et de promesses vagues. Parmi celles-ci, la création d'un « *Haut Conseil des rémunérations* », dont les contours, les objectifs et le fonctionnement seront définis après échange avec l'ensemble des *partenaires sociaux* par le ministre du Travail...

La conférence sociale est un nouveau leurre du gouvernement pour acheter la paix sociale, comme nous le disions il ne fallait rien attendre de cet enfumage.

En participant les directions syndicales cautionnent encore une fois ce « *dialogue social* »

« *Le point d'indice fond plus vite que la banquise* », a souligné Frédéric Souillot, le secrétaire général de FO alors que des discussions se sont ouvertes ce mardi sur les salaires dans la fonction publique, sans mobilisation. Comme dit Solidaires à la sortie de la conférence, il a été question d'« *un empilage de mesurettes qui ne résolvent rien et ressemble à un mauvais bricolage dont l'unique objectif est de ne pas coûter un seul euro au patronat* ». Alors que cette issue était totalement prévisible, pourquoi la centrale a accepté de participer à cette mascarade, au même titre que l'ensemble des directions syndicales ?

Moins que des miettes et aucune mesure pour les salaires

A l'issue de cette conférence, le Medef est satisfait, aucune mesure contraignante n'a été prise.

*Rappelons que l'État consacre 10 milliards d'euros à la prime d'activité complétant le revenu des travailleurs modestes, 70 milliards d'euros aux allègements généraux de charges.

*50 % des salarié·es gagnent moins de 2000 euros par mois, la pauvreté explose. Des millions de personnes ne peuvent pas remplir leur frigo ou payer les activités extra-scolaires à leurs enfants, partir en vacances... Des millions de salarié·es voient leur pouvoir d'achat baisser et leurs qualifications niées.

*Les prix de l'énergie augmentent de 11,9 % (par rapport à septembre 2022), hausse des prix des produits pétroliers (+10,7 %), les prix de l'alimentation reculent seulement de 0,3% ! et continuent d'afficher +9,7 % sur un an.

*Les salaires s'effondrent (un Français sur 3 ne fait plus 3 repas par jour !) et les dépenses militaires explosent à hauteur de 413 milliards d'euros pour 2024-2030

*Destruction des services publics, des conquêtes sociales et des libertés, dislocation de la souveraineté nationale.

Il n'est plus possible d'accepter les mensonges du « *dialogue social* », pas plus que celui de « *l'Europe sociale* » qui conduisent les travailleurs à la défaite. Dans les conditions de hausse des prix et d'inflation, la force de travail est dévaluée, le niveau de vie des travailleurs se dégrade, l'attaque contre les libertés démocratiques et syndicales s'intensifie afin de faire taire les travailleurs et de limiter leur capacité à défendre leurs intérêts de classe et à faire valoir leurs justes revendications.

La violation des libertés syndicales et démocratiques s'intensifie.

Parallèlement à l'attaque brutale et généralisée contre les salaires et les autres droits du travail et droits sociaux des travailleurs, les attaques contre le mouvement syndical et associatif ont atteint un pic inquiétant.

Commissions de discipline, convocation au commissariat ou devant les tribunaux : la vague de répression frappe de très nombreux syndicalistes. D'après la CGT, près de 1000 militants et dirigeants syndicaux sont actuellement visés par cette vague de répression judiciaire. La CGT Énergie (FNME CGT) est visée par plus de 400 plaintes.

Derrière toutes ces convocations se trouve la même logique : ces militants sont convoqués à titre de représailles pour les punir d'avoir manifesté contre la réforme des retraites, organisé des grèves. Comme les nombreux militants syndicaux investis dans des luttes. Chez Tisséo, l'entreprise toulousaine de transport en commun, a assigné en justice pour « *exercice abusif du droit de grève et blocages illicites* », les militants engagés dans une lutte très dure pour obtenir des augmentations de salaire.

Au-delà du recours à la "justice", la répression patronale est à l'œuvre en permanence : licenciements, mise au placard, harcèlement, blocage du déroulement de carrière, etc. Les patrons sont à l'offensive pour défendre leurs marges de profit. Ils ont recours à des méthodes de plus en plus répressives et peuvent compter sur le soutien de leur État, de leur police et de leur Justice pour attaquer les syndicalistes les plus combatifs.

La dérive autoritaire et dictatoriale de Macron et de ses valets n'a plus de limite.

Macron et son gouvernement bâillonnent la contestation et restreignent les libertés individuelles et collectives.

Darmanin ordonne l'interdiction systématique des manifestations pro-Palestine en France et le ministre de la Justice Dupont-Moretti enfonce le clou avec une circulaire où, toute personne tenant « *des propos présentant comme légitime la résistance à Israël* », ou « *tendant à inciter autrui à porter un jugement favorable sur une infraction qualifiée de terroriste ou sur son auteur; même prononcés dans le cadre d'un débat d'intérêt général et se revendiquant comme participant d'un discours de nature politique* » sont constitutifs de l'apologie du terrorisme visé par l'article 421-2-5 du Code pénal. Les peines encourues sont de sept ans d'emprisonnement et 100.000 € d'amende.

Par ses interdictions, le gouvernement Macronien soutenu par une large partie des organisations politiques, interdit tout soutien au peuple palestinien pour son indépendance, son intégrité territoriale, sa libération de la domination coloniale israélienne et l'occupation illégale de ses terres.

*Attaques contre le droit de réunion en interdisant le meeting unitaire pour la libération de Georges Abdallah à Paris.

*Mariam Abou Daqqa est désormais assignée à résidence (voir article 843).

Interdiction de manifestations⁽¹⁾, arrestations de militants, menaces de dissolution, saisine du procureur de la République pour « *apologie du terrorisme* »... Des mesures donnant le *signe d'un soutien inconditionnel* au gouvernement israélien d'extrême-droite.

Autre geste d'autorité du gouvernement, l'utilisation encore une fois du 49.3 pour imposer son budget 2024.

Être à l'offensive face au gouvernement et au patronat

Macron multiplie les sermons télévisés et les « *dialogues* » bidons avec les partis politiques et les syndicats qui se prêtent à ces mascarades,. Celui-ci craint de voir se muer la colère en un soulèvement populaire. Il faut rompre avec toute forme de « *dialogue social* » et unifier l'ensemble des salariés rejetant cette politique. Durant des mois, des millions de travailleuses et de travailleurs ont battu le pavé, se mobilisant sur 13 journées de manifestations, des centaines d'actions, de rassemblements, de blocages, les soulèvements dans les quartiers populaires montrent l'immense force sociale des travailleurs et des classes populaires. Elle montre aussi le degré de conscience et de mobilisation de millions de travailleurs et la colère est toujours forte dans tout le pays. Nous ne devons compter que sur nos propres forces et notre capacité à bloquer l'économie pour imposer nos revendications et refuser la société capitaliste.

Développer le rapport de force nécessaire pour imposer l'augmentation des salaires, immédiatement 400€, des pensions, bourses, le retour à l'indexation des salaires sur l'inflation, l'égalité entre les femmes⁽²⁾ et les hommes, la retraite à 60 ans, 55 ans pour métiers pénibles, le SMIC à 2.300€... Il faut rompre avec toute forme de « *dialogue social* » et unifier l'ensemble des salariés rejetant cette politique.

Rien à attendre des autres partis politiques.

Continuer à lutter, développer partout la lutte de classe de plus en plus fort contre l'exploitation capitaliste, contre la politique de régression sociale du pouvoir. Nous n'avons rien à attendre des autres partis politiques. Aucun d'eux ne s'attaque au système d'exploitation capitaliste. Renaissance, LR, le RN, Reconquête sont au service du capitalisme. La NUPES sombre dans les règlements de comptes à coups d'insultes, toutes ses composantes ne veulent pas sortir du capitalisme, elles votent des résolutions favorables au capitalisme, préparant leurs "écuries"

pour les élections européennes et présidentielles!

Aucune n'identifie le capitalisme comme étant la cause unique des difficultés.

La lutte politique contre le capital, le renforcement des idées révolutionnaires est indispensable. Venez mener ce combat avec nous pour construire une autre société débarrassée du capitalisme.

⁽¹⁾Dans un télégramme envoyé le 12 octobre, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin a donné instruction aux préfets d'interdire « *les manifestations pro-palestiniennes* » sur le territoire. L'organisation de ces manifestations « *doit donner lieu à des interpellations* » exige le ministre dans ce télégramme, cité par l'AFP ; et les ressortissants étrangers qui commettraient des infractions en lien avec ces interdictions « *doivent systématiquement voir leur titre de séjour retirés, et leur expulsion mise en œuvre sans délai* ».

⁽²⁾ Selon l'Insee, l'écart de salaire demeure à 28,7%